



**Atelier par vidéoconférence pour le lancement du processus  
d'harmonisation et de consolidation des plans directeurs d'industrialisation  
et de diversification économique d'Afrique centrale**

**Mercredi, 17 juin 2020**

**Contribution du Coordonnateur du Secrétariat Technique du COFILCER-AC**

Je voudrais, au nom du Président du COFILCER-AC saluer la présence des Exécutifs de la CEMAC et de la CEEAC à cette rencontre. Et je félicite la CEA pour l'organisation de cette rencontre qui a connu une participation massive dans un contexte particulier.

Je félicite aussi les experts qui ont fait les présentations ce jour pour la qualité et la clarté de leurs exposés.

Je remercie et félicite l'ensemble des participants pour la qualité de leur contribution au cours des échanges.

Enfin, je félicite également les deux Institutions (CEEAC, CEMAC) pour le travail diagnostique mené pour se doter chacune d'un Plan Directeur d'industrialisation et de diversification économique. La mise en convergence de ces travaux et bien d'autres devra permettre d'aboutir rapidement à l'élaboration d'un Plan Directeur d'industrialisation et de diversification économique pour la région Afrique centrale.

Cela étant, il faut dire que le Plan Directeur d'industrialisation unique envisagé, viendra enrichir la palette de réalisations concrètes déjà enregistrées dans le cadre du processus de rationalisation de la CEEAC et de la CEMAC. Je voudrais sans être exhaustif rappeler quelques-unes d'entre elles, notamment :

- L'unification des zones de libre-échange de la CEEAC et de la CEMAC dont les textes adoptés par le Conseil des Ministres du COFILCER-AC, ont été endossés par le Conseil des Ministres de la CEEAC et le Conseil des Ministres de la CEMAC en 2019 ;
- La production d'un projet de Tarif Extérieur Commun CEEAC/CEMAC dont les négociations techniques avec les experts des 11 Etats et des deux Communautés ont déjà été finalisées ;
- La production d'un projet de Code des Douanes CEEAC/CEMAC dont les négociations techniques avec les experts des 11 Etats et des deux Communautés sont en cours ;
- La finalisation de l'étude sur le rapprochement des cadres institutionnels de la CEEAC et de la CEMAC suivant l'option « fusion constitution » retenue lors de la 4<sup>ème</sup> réunion des Ministres du COFILCER-AC.

En conclusion, l'élaboration du Plan Directeur d'industrialisation dont l'atelier de lancement se tient ce jour, devra fortement tenir compte du processus de rationalisation des Communautés Economiques Régionales en cours en Afrique centrale.

Je voudrais rappeler à toute fin utile que l'objectif dudit processus est la mise en place à terme d'une seule Communauté Economique Régionale en Afrique centrale en remplacement de la CEEAC et de la CEMAC. De toute évidence, cette nouvelle communauté devra hériter des instruments harmonisés à l'instar du futur plan directeur d'industrialisation régional et de ceux que j'ai énuméré plus haut de manière non exhaustive.

Je vous remercie et souhaite bon vent pour la suite des travaux.

**M. LIBONG BADJAN Patrice**

Coordonnateur Secrétariat Technique COFILCER-AC